a Gazeitte Saint-Quentin-en-Yvelines

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX SITUATION COMPLIOUÉE POUR LE GROUPE SCOLAIRE ERIK SATIE

Actu page 6



Dossier page 2

Implanté à Montignyle-Bretonneux, le projet AgorHA, comprendra un établissement qui pourra accueillir 100 adultes déficients intellectuels et un living lab consacré à l'innovation. Les travaux viennent de débuter et s'achèveront en 2024.







YVELINES

Le Département veut sortir de la gouvernance de l'Île de loisirs de SQY

■ COIGNIÈRES

Venez découvrir le futur quartier de la gare lors d'une réunion publique Page 6

I LA VERRIÈRE

Réunion publique sur le futur quartier Gare-Bécannes ce jeudi

■ ÉLANCOURT

Un nouveau prix Territoria d'or pour la commune

Page 8

Les Clayes : Un vendeur de stupéfiants condamné à de la prison ferme Page 10

Tumbling: le Saint-Quentinois Axel Duriez en bronze aux Mondiaux Page 12

CULTURE

Malgré la sobriété, Noël va encore illuminer SQY Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LES ÉLUS DE SQY FONT **LE POINT SUR LES AIRES** D'ACCUEIL DES GENS DU **VOYAGE**

Actu page 7



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES SQY reçoit le 2^e prix du concours Lumières 2022



VOISINS Livraison des premiers équipements dans le futur écoquartier de la Remise



visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact: pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux 02 DOSSIER

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les travaux ont débuté pour le projet de la Fondation Anne de Gaulle

► ALEXIS CIMOLINO ET DAVID CANOVA

Implanté à Montigny, le projet AgorHA comprendra un établissement qui pourra accueillir 100 adultes déficients intellectuels et un living lab consacré à l'innovation. Les travaux viennent de débuter et s'achèveront en 2024.

Montigny, un terrain de $13\ 000\ \grave{a}\ 15\ 000\ m^2\ o\grave{u}$ verra le jour AgoraHa, le projet de la Fondation Anne de Gaulle. Cette dernière, reconnue d'utilité publique, a été créée en 1945 à l'initiative de Charles de Gaulle et de son épouse, Yvonne. Elle porte ce nom depuis 1948 et la mort de leur fille Anne, qui était atteinte de trisomie 21. La Fondation Anne de Gaulle a pour mission d'accueillir et accompagner des personnes déficientes intellectuelles. À Montigny, elle prévoit d'implanter d'ici 2024 un foyer médico-social pour personnes handicapées psychiques, et un living lab consacré à la recherche et à l'innovation. Les travaux de ces structures ont commencé début octobre sur cette parcelle. « Il faut compter entre 18 et 24 mois [de travaux] », confie Lorrain Merckeart, maire DVD de Montigny-le-Bretonneux et 1er vice-président de Saint-Quentinen-Yvelines (SQY) à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, joint par La Gazette le 15 novembre.

II « manquait un équipement tourné vers le handicap » à Montigny

« Nous avons eu connaissance il y a quelques années du fait que la Fondation Anne de Gaulle était à la recherche d'un terrain sur SQY. Nous avions la volonté depuis très longtemps d'accueillir un équipement en lien avec le handicap sur le territoire, puisque l'on a une politique d'inclusion extrêmement importante depuis des années. Mais il nous manquait un équipement tourné vers le handicap, explique-t-il. Donc, lorsque j'ai entendu que la Fondation Anne de Gaulle était à la recherche d'un terrain, j'ai regardé avec les services d'urbanisme de la Ville ce que nous avions de disponible. Nous avons pu identifier un terrain, extrêmement bien situé puisque près des lignes de bus, pas très éloigné du centre-ville, proche de la faculté des sciences de la médecine. Donc j'ai proposé ce terrain à la Fondation Anne de Gaulle, qui s'est montrée extrêmement intéressée immédiatement.»

Le terrain en question est situé avenue du Parc, près du gymnase Ladoumègue. Il appartenait à l'État, «puisque c'était sur les parcelles réservées pour l'éventuel prolongement de l'A12», précise Lorrain Merckaert. Puis, il a



La structure sera « bâtie sous la forme d'un village [...] avec quatre maisonnées », expose Jean Vendroux, insistant sur « l'accompagnement citoyen » des personnes qui y seront accueillies.

été racheté par SQY, « car ça permettait une procédure plus simple et plus rapide, car il y avait une problématique de timing pour la Fondation Anne de Gaulle, qui avait besoin de sortir son projet assez rapidement, poursuit l'élu ignymontain. Puis très vite, le Département est rentré aussi dans le dispositif, à la fois par un soutien financier (le conseil départemental étant le principal financeur de ce projet dont le coût s'élève à 25 millions d'euros, Ndlr), mais aussi en se portant acquéreur du terrain et en proposant un bail emphytéotique à la Fondation Anne de Gaulle (voir par ailleurs) de façon à réduire le coût pour la Fondation par rapport à l'acquisition de ce terrain », ajoute-t-il.

Du côté de la Fondation Anne de

Gaulle, on se montre soulagé de voir le projet connaître ses premiers coups de pioche. « C'est l'aboutissement de plusieurs années qui ont été nécessaires pour finaliser cette opération sur le plan financier [...], et surtout la difficulté que l'on a eue à trouver un terrain dans la ville », estime, contacté par La Gazette, Jean Vendroux, président de la Fondation et petit-neveu de sa fondatrice, l'épouse du général de Gaulle. Il concède ainsi que le projet, dont la livraison était initialement prévue en 2022, a pris du retard, notamment en raison de procédures liées à l'acquisition de la parcelle, qui a été « l'élément le plus compliqué ». « Il y a eu d'abord un certain nombre de difficultés à monter le projet sur le plan administratif, car c'était un terrain qui appartenait à l'État. C'était une opération montée avec l'appui à la fois de SQY, et le département des Yvelines, précise-t-il. Le Covid n'a pas simplifié Mais désormais, le chantier est lancé pour ce projet se voulant « inclusif », insiste Jean Vendroux. 7 000 m² de bâtiments sont à construire, dont 6 000 m² pour l'établissement médico-social, qui pourra accueillir 100 adultes déficients intellectuels. « Cette plateforme d'hébergement et d'accompagnement sera bâtie sous la forme d'un village [...] avec quatre

maisonnées, expose Jean Vendroux. Le fil rouge de ce projet, c'est de permettre aux personnes qui seront accueillies sur cette plateforme de pouvoir bénéficier d'un accompagnement citoyen, avec des interactions multiples avec la commune de Montigny, ses habitants, ses structures. Il faut que ce projet puisse soutenir l'autodétermination des personnes en situation de handicap, qu'elles trouvent non plus une place dans un établissement mais leur place dans la vie d'un citoyen comme les autres. »

D'où la volonté pour la Fondation de trouver un terrain « en pleine ville », ce qui « n'est pas chose facile », reconnaît Jean Vendroux, saluant notamment « l'appui de la préfecture des Yvelines ». En pleine ville de Montigny, mais aussi sur le territoire de SQY, ce qui prenait tout son sens pour la création du living lab, l'autre volet du projet, selon le président de la Fondation. « On voulait mettre en place un living lab, laboratoire vivant et apprenant, pour permettre de mettre les nouvelles technologies, l'innovation, au service

de la vulnérabilité et des personnes en situation de handicap, [...] permettre à ces personnes de se déplacer en toute sécurité, de communiquer avec l'extérieur, apprendre [...] à toutes les personnes qui seront amenées à les croiser à verbaliser avec eux. Nous sommes convaincus que l'innovation a toute sa place pour permettre de créer du lien. On voulait donc s'implanter dans ce territoire dédié à l'innovation », affirme-t-il.

Une structure ouverte « vers la ville, vers les autres citoyens »

Le living lab, qui occuperait 1 000 m², dans un autre bâtiment, serait « l'un des tout premiers living labs médico-[sociaux] consacrés à la déficience intellectuelle en France », d'après le site internet de la Fondation. Au sein de son comité scientifique de départ, on retrouve notamment des professeurs en médecine de l'UVSQ. Ce laboratoire est particulièrement salué du côté de la ville de Montigny.

« Nous voulions à tout prix avoir une structure, et ce qui nous a vraiment séduits dans le projet que portait la Fondation Anne de Gaulle, c'était [...] aussi ce projet de living lab, souligne Lorrain Merckaert. Là-dessus, il y a des possibilités de partenariats entre la Fondation et la Ville puisque, s'il y a bien un lieu où s'exerce la citoyenneté dans une collectivité, c'est la mairie. J'ai immédiatement proposé à la Fondation Anne de Gaulle que nous puissions collaborer, entre la mairie et le living lab pour travailler sur cette thématique. »

Jean Vendroux évoque aussi la possibilité d'un accompagnement hors les murs, « *c'est-à-dire que l'objectif de* ce projet est également de faire bénéficier de l'expérience et l'expertise des professionnels qui travailleront à AgorHa pour accompagner des personnes en situation de handicap à leur domicile, ou des personnes handicapées vieillissantes dans des Ehpad». «L'idée de ce projet est de s'ouvrir vers la ville, vers les autres citoyens, vers une vie qui est celle de tout citoyen dans notre pays », affirme-t-il. À noter que les deux foyers actuels de la Fondation dans les Yvelines, à Milon-la-Chapelle (implantation historique) et Versailles, seraient « regroupés à Montigny, sur la plateforme, les deux foyers existants étant transformés en d'autres formes d'accompagnement pour des personnes en situation de handicap », fait-il savoir. ■

Une aide du Département

Le coût global du projet AgorHA s'élève à 25 millions d'euros, dont l'immense majorité est financée par la Département, « partenaire décisif dans cette opération », apprécie Jean Vendroux, président de la Fondation Anne de Gaulle. Totalement investi auprès de la Fondation Anne de Gaulle, le département des Yvelines s'est engagé à verser une subvention exceptionnelle pour financer le coût des travaux. Un investissement de 21,3 millions d'euros TTC qui représente 87 % du montant prévisionnel du projet.

« Le Département fait un effort particulier pour adapter l'offre locale en faveur des personnes en situation de handicap, soulignait Marie-Hélène Aubert, 2° vice-présidente déléguée à l'autonomie et à la coopération décentralisée, lors de la séance du conseil départemental fin juin. Par ailleurs, cet investissement massif permettra de réaliser une économie de fonctionnement de 8 millions d'euros au bout de 25 ans, ce qui n'est pas négligeable à l'heure où l'argent public se raréfie. »

En votant une telle subvention, les conseillers départementaux et le président du département des Yvelines marquent leur volonté de « s'engager massivement dans une démarche d'adaptation de l'offre locale afin d'apporter une réponse accompagnée pour tous aux personnes actuellement sans solution et prévenir les départs en Belgique », précise un communiqué du Département. Car selon les données de l'Agence régionale de santé, ce ne sont pas moins de 3 000 Franciliens qui sont actuellement accueillis dans des établissements belges. La subvention du département des Yvelines correspond ainsi à la mise en œuvre de ce véritable plan de prévention des départs non souhaités en Belgique.

Par ailleurs, le Département s'est engagé à mettre à disposition de la Fondation Anne de Gaulle un foncier complémentaire de celui acquis auprès de SQY. Un foncier qui sera soumis à un bail emphytéotique de 30 ans. À terme, le département des Yvelines deviendra propriétaire de l'ensemble des bâtiments construits sur le terrain.



YVELINES

Le Département veut sortir de la gouvernance de l'Île de loisirs de SQY

Lors de la dernière séance du conseil départemental, les élus ont voté pour que le Département sorte de la gouvernance de l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Une petite révolution sur un sujet particulièrement sensible et politique.

► DAVID CANOVA

Sujet particulièrement sensible et délibération « *politique* » comme l'a indiqué d'emblée le président du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier (LR). Les conseillers départementaux ont eu à voter sur l'implication du Département dans l'Île de loisirs de Saint-Quentinen-Yvelines.

Une grande absurdité

Et Pierre Bédier a expliqué la « logique de cette délibération ». « Nous sommes insatisfaits de l'organisation de la gouvernance de l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Des investissements pharaoniques ont été réalisés par le passé et ont généré des coûts prohibitifs et des déficits qui ne cessent de se creuser. Et si l'investissement est réalisé par la Région Île-de-France, le fonctionnement, et donc le déficit, est pris en charge par le conseil départemental et par les villes. C'est d'une très grande absurdité. L'État souhaiterait remettre à plat cette gouvernance et nous sommes d'accord



Réunis en conseil vendredi 18 novembre, les élus départementaux ont approuvé la décision de vouloir sortir de la gouvernance de l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines.

pour accompagner les investissements de l'Île de loisirs et de participer ponctuellement aux dépenses de fonctionnement, en rapport avec notre activité sociale. » Et d'ajouter : « Nous ne voulons pas continuer à payer uniquement les déficits. »

Le président a alors expliqué qu'il reconnaissait que cette « *opposition était très mal venue* » et la position

délicate des conseillers départementaux « pris entre le marteau et l'enclume ». Pierre Bédier a donc précisé qu'ils réclamaient « un débat et un vote pour la sortir du Département de la gouvernance et donc du paiement obligatoire de la dette. Pour éviter un conflit cornélien, nous avons pris la décision de remplacer nos conseillers impliqués dans la gouvernance par des élus qui ne seront pas des élus locaux de Saint-Quentin-en-Yvelines et qui n'auront donc pas la double casquette. » Et de conclure : « Il ne s'agit pas d'une crise, mais d'une volonté d'apaisement. Je le répète, le Département ne veut pas se désengager mais que cela soit plus rationnel. »

Taper du poing sur la table

Et effectivement, les élus locaux de SQY qui siégeaient à l'Île de loisirs reconnaissent que « la situation nous plongeait dans une certaine complexité, comme l'a souligné Nicolas Dainville (LR), maire de La Verrière, vice-président de Saint-Quentinen-Yvelines et vice-président départemental. Le déficit comblé systématiquement par le conseil départemental ne peut pas durer, d'autant plus en l'absence d'investissement de la Région. Mais l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines conserve un potentiel énorme. Cette situation nous inquiète et nous attendons vraiment des investissements de la région Île-de-France ».

Élue élancourtoise et conseillère départementale, Anne Capiaux (LR) a également salué l'évolution de la situation. « Nous avons beaucoup travaillé avec José Cachin, le président de l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, et Marie-Hélène Carabantès, sa directrice, qui

tient la boutique. Il a fallu taper du poing sur la table pour sortir du blocage de dialogue entre la région Îlede-France, le conseil départemental des Yvelines et Saint-Quentin-en-Yvelines et que tout le monde se parle enfin de nouveau. »

Impliquée dans la gouvernance de la base de loisirs du Val de Seine, Suzanne Jaunet, conseillère départementale et maire-adjointe à Achères, a précisé que « l'action sociale ne doit pas être perdue de vue. Cela étant dit, rien n'empêche de faire des investissements qui rapportent. Nous l'avons fait pour gagner un peu de sous. »

En conclusion, le président du département a rappelé que chacune des trois bases de loisirs du territoire devrait avoir une gestion spécifique et que la « gouvernance de l'Île de loisirs serait récupérée par Saint-Quentin-en-Yvelines et l'investissement assuré par l'État et le Département ».

Les titulaires (Anne Capiaux, Bertrand Coquard, Nicolas Dainville) et la suppléante (Alexandra Rosetti, UDI) ont donc démissionné et cédé leur place à Gwendoline Desforges, Karl Olive (DVD) et Patrick Stéfanini, LR (suppléante : Pauline Winocour-Lefèvre). ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

SQY reçoit le 2^e prix du concours Lumières 2022

Saint-Quentin-en-Yvelines vient de recevoir le 2° prix Lumières 2022 pour l'éclairage de la place de la République.

► DAVID CANOVA

Début novembre, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a reçu le 2° prix du concours Lumières 2022 pour la qualité de l'éclairage public réalisé place de la République. Un prix qui est décerné chaque année depuis 34 ans par le Serce, une organisation professionnelle créée en 1922 qui regroupe en réseau quelque 260 entreprises de la transition énergétique et numérique (PME, ETI, groupes).

Respect de la sobriété énergétique

« Éclairer, c'est mettre en lumière, a déclaré Jérémy Deville, conseiller régional Eclairage public du Serce de la région Île-de-France, avant de remettre le prix. Cette mise en lumière a séduit le jury par la réflexion menée sur les zones d'ombre et de lumière tout au long du parcours des piétons et par la poésie apportée par les grands pétales de fleurs au cœur de cette ville nouvelle. »

Et qui d'autre que le vice-président délégué à la Smart City, à l'énergie et à l'éclairage public de Saint-Quentin-en-Yvelines, Bertrand Coquard (UDI), pour recevoir ce prestigieux prix ? « Pour Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations, celle-ci est un véritable succès, a souligné l'élu lors de la remise du prix, organisée au SQY Cub. Ce travail d'équipe est une véritable mise en avant de l'agglomération et des deux villes concernées par cette belle réalisation, Montigny-le-Bretonneux et Guyancourt. Tout cela dans le respect de la sobriété énergétique avec 100 % de Led. La place de la République devient ainsi un lieu de rencontre, une place chaleureuse. » Et d'ajouter non



Le 2° prix Lumières 2022 a été remis au vice-président en charge de l'éclairage public, Bertrand Coquard (UDI) en présence des maires de Montigny-le-Bx et de Guyancourt, Lorrain Merckaert (DVD) et François Morton (DVG).

sans ironie : « Alors, bien entendu, nous sommes un peu déçus de ne pas avoir obtenu le premier prix, mais c'est une vraie réussite et puis, nous ferons mieux la prochaine fois. »

Conçue par Marc Dumas Lumières, cette réalisation consiste à renforcer l'attractivité de cet axe relié directement à la gare de SQY et récemment entièrement rénové. L'objectif de la mise en lumière est également que les passants se réapproprient le lieu et s'y sentent en sécurité. Si le cheminement est matéria-

lisé par des bandeaux de lumière, des pétales de roses sont projetés sur le reste du chemin pour rappeler la roseraie et créer une ambiance apaisante et poétique. Enfin, sur la place, la sculpture de Ladislas Schwartz, "Marbre gris", est discrètement éclairée par un projecteur à découpe permettant d'éclairer l'œuvre, sans débordement, ni ombres portées au sol. Enfin, un soin particulier a été apporté au choix des couleurs des ombres portées pour avoir un impact le plus réduit possible sur la biodiversité environnante.

Le secrétariat du Père Noël vient de fêter ses 60 ans

Le secrétariat du Père Noël fête ses 60 ans cette année. Les enfants peuvent d'ores et déjà écrire, avant le 20 décembre pour être sûrs d'obtenir une réponse.

La magie de Noël commence souvent par l'envoi des lettres au secrétariat du Père Noël, possible depuis le mardi 15 novembre. « Pour cette sixième décennie, ce sont plus de 60 lutins qui sont mobilisés, à Libourne, pour s'assurer que chaque enfant reçoive la réponse à sa lettre avant Noël. Le top départ pour l'envoi des lettres papier et numériques est donné ce 15 novembre », précise un communiqué. Si vous souhaitez obtenir une réponse, veillez à leur écrire avant le 20 décembre! Concernant le format, les lettres peuvent être manuscrites (adressées au « Père Noël » en n'oubliant pas de mentionner votre adresse pour obtenir une réponse) ou informatiques (via le site pere-noel.laposte. fr). «À noter que les lutins répondent en français et en anglais, car ils savent que la magie de Noël existe au-delà des frontières », conclut le communiqué.



ELANCOURT Les enfants à l'honneur dans une expo photo au Prisme

Du 18 au 27 novembre, « le Prisme accueille une exposition photo intitulée les petits Élancourtois posent pour les Droits de l'Enfant, organisée en partenariat avec l'Unicef », indique le site internet de la commune. L'accès est libre du mardi au samedi, de 14 h à 18 h. « Faisant honneur à notre titre Ville
Amie des Enfants, nos services petite enfance, enfance, jeunesse, culture, sport & loisirs, et l'Agora ont travaillé de concert pour photographier et scénariser
cette exposition dédiée à nos enfants. » Des panneaux explicatifs sur les missions primordiales de l'Unicef accompagnaient la série de photos dans
laquelle de jeunes Élancourtois illustraient leur vie quotidienne. « C'est beau. Les enfants sont la vie et ils méritent toutes les attentions du monde. Cette
exposition photo organisée avec l'Unicef, c'est quelque chose de très bien », s'est émue une visiteuse.

Le Passe culture est arrivé dans les média-thèques de l'agglomération

Depuis le 1^{er} novembre, les jeunes de 15 à 18 ans ne résidant ou n'étudiant pas à SQY peuvent s'abonner au réseau des médiathèques avec le Passe culture.

Depuis le 1^{er} novembre, le réseau des médiathèques de SQY, comprenant 12 médiathèques, est rattaché au Passe culture. Ce dispositif de l'État lancé en 2019 est destiné aux jeunes de 15 à 18 ans et leur permet de bénéficier, via une application mobile, d'un crédit, dans le but de leur faciliter l'accès à la culture. Dans le cas des médiathèques saint-quentinoises, les jeunes de 15 à 18 ans ne résidant ou n'étudiant pas à SQY peuvent s'abonner au réseau des médiathèques avec ce Passe culture. « Après avoir réservé votre abonnement sur l'appli du Passe culture, il vous faudra valider votre commande dans une médiathèque du réseau : rendez-vous dans la médiathèque de votre choix avec les justificatifs nécessaires à la validation de votre inscription [...] ainsi que la preuve de votre achat sur l'application du Passe culture », est-il détaillé sur le site internet des médiathèques. Plus d'informations sur e-m.sqy.fr et pass.culture.fr.

Pitch Immo

pense l'immobilier différemment,

à vos côtés,

et localement pour être plus proche de vos attentes.

> Nous construisons un immobilier responsable, humain, intégré localement, au service de la ville et pensé pour la qualité de vie.





PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel gratuits

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Situation compliquée pour le groupe scolaire Erik Satie

Les parents d'élèves de l'école Erik Satie ne décolèrent pas. Un nouvel enseignant UPE2A est arrivé, mais l'ouverture d'une septième classe n'est pas encore effective.

► ALEXIS CIMOLINO ET PIERRE PONLEVÉ

Confronté à une situation déjà compliquée (176 élèves pour six classes), le groupe scolaire Erik Satie, situé dans le quartier du Plan de l'Église, a accueilli à la rentrée dernière des élèves ukrainiens. « Ils sont 21 à ce jour et d'autres pourraient encore arriver. Véritable richesse pour l'école et ses élèves, il convient de les accueillir dans les meilleures conditions », explique un communiqué.

Or la situation du groupe scolaire reste compliquée. 318, c'est le nombre de signatures (au 21 novembre) qu'a récoltées la pétition lancée par la FCPE de l'école afin d'obtenir l'ouverture d'une septième classe « pour un accueil optimal de tous les élèves » ainsi que le recrutement d'un enseignant pour la classe UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants). Depuis le lundi 14 novembre, c'est chose faite pour le second point, mais le recrutement est loin de faire l'unanimité.

Contacté par *La Gazette*, le maire, Lorrain Merckaert (DVD), a expli-



Plus d'une cinquantaine de parents d'élèves ont manifesté devant l'école le 14 novembre, pour dénoncer le manque de personnel et la situation compliquée des classes surchargées.

qué: « nous avons été en contact avec la Dasen (Directrice académique des services de l'éducation nationale) [...], pour faire en sorte que l'on ait à nouveau une enseignante sur l'UPE2A qui arrive, et c'est chose faite, puisqu'elle est arrivée [le 14 novembre]».

Un recrutement qui ne récolte pas tous les suffrages. « L'Éducation nationale n'a donné suite qu'à une de nos deux demandes qui étaient l'ouverture d'une classe supplémentaire pour alléger les effectifs et l'arrivée d'une nouvelle enseignante pour la classe UPE2A. Ce qu'il s'est passé, c'est que la personne qui devait initialement venir pour la classe UPE2A (une Ukrainienne) a refusé le poste. Ils [la Dasen] ont donc choisi un enseignant remplaçant qui n'a aucune formation pour apprendre le français aux élèves étrangers », se désole Mathieu, un parent d'élève joint par La Gazette.

« Nous, les représentants des parents d'élèves de l'école Erik Satie, dénonçons vigoureusement la situation actuelle des effectifs du groupe scolaire. Ces conditions ne permettent pas aux enfants de bénéficier de l'enseignement auquel ils peuvent prétendre. L'Éducation nationale a décidé de fermer une classe dans l'école, alors que les effectifs à la rentrée étaient plus importants que l'an dernier. Suite à des arrivées à la rentrée des vacances d'automne, il y a désormais 176 élèves pour six classes », explique un communiqué de la FCPE de Montigny.

La pétition récolte 318 signatures

« Les classes sont trop chargées, même sans les élèves ukrainiens. L'enseignante de maternelle reste avec 33 élèves, car les cinq élèves allophones de sa classe ne sont pas concernés par le dispositif UPE2A. Ses journées doivent être fatigantes. La situation n'est pas acceptable », poursuit Mathieu.

L'édile, lui, assure que les effectifs du groupe scolaire d'Erik Satie sont « équivalents à ceux d'autres écoles de la ville, sauf dans une classe de maternelle où ils sont 33, mais sinon dans les autres classes ils sont 26, 27 ou 28 enfants ». « Par contre, le problème qui s'est posé très récemment, c'est que la personne qui encadrait l'UPE2A a terminé son contrat, et il y a eu un tout petit temps de latence pendant lequel il n'y a plus eu d'enseignant pour assurer cette UPE2A, ce qui fait que les enfants ukrainiens se sont retrouvés dans les autres classes, et que pendant quelques jours, ça a effectivement créé une surcharge », argue Lorrain Merckaert.

La FCPE explique avoir contacté la Dasen pour l'ouverture d'une classe supplémentaire, qui lui a expliqué que ce n'était pas possible, car « elle opposait le fait que l'école bénéficierait d'un indice de positionnement social moyen qui fait que globalement les élèves viennent d'un milieu plutôt favorisé et que du coup cela ne fait pas partie de ses priorités ».

« L'UPE2A, normalement, n'accueillait que les enfants d'élémentaire et de grande section de maternelle, mais il a été acté, suite à nos discussions, que cette classe accueillerait aussi les enfants de petite et moyenne sections, ce qui permet finalement d'avoir bien une classe qui accueille l'ensemble des enfants ukrainiens, qui ne font que des temps d'intégration dans les autres classes, mais qui sont essentiellement dans la classe d'UPE2A, ce qui permet de redonner aux autres classes un petit peu d'air », conclut l'édile. Affaire à suivre donc.

EN BREF

COIGNIÈRES Venez découvrir le futur quartier de la gare lors d'une réunion publique

Une réunion portant sur la mutation de la gare va être organisée le mercredi 20 novembre à la Maison de voisinage à partir de 19 h 30.



D'ici une dizaine d'années, le quartier de la gare va être complètement transformé.

D'ici une dizaine d'années, le quartier de la gare à Coignières va être complètement transformé, avec notamment la création d'un nouvel écoquartier « qui comprendra 550 logements, dont 30 % de logements sociaux », selon le maire Didier Fischer,

DVG (lire notre édition du 26 avril 2022). Pour présenter plus en détail le pharaonique projet à ses administrés, la municipalité organise une réunion publique sur la restitution de l'étude relative à la mutation de la gare le mercredi 30 novembre à 19 h 30 à la Maison de voisinage.

« À l'initiative de la municipalité, l'agence (de concertation et d'études sociales, Ndlr) « Trait Clair » a recueilli les avis, les habitudes et les témoignages des Coigniériens en ce qui concerne le quartier de la gare », précise la Ville. De nombreux avis ont été récoltés par le bureau d'études auprès des habitants lors du vide-greniers et du forum des associations. Un porte-àporte a également été mené dans le quartier de la gare les mercredi 7 et samedi 10 septembre derniers pour obtenir de nouvelles réponses d'habitants.

I EN BREF

PLAISIR L'opération « une naissance, un arbre » revient le 3 décembre

Pour célébrer la naissance de chaque petit Plaisirois(es), l'opération « une naissance, un arbre » revient le 3 décembre prochain derrière le parking de l'école élémentaire Alain

L'opération « une naissance, un arbre » revient cette année le same-di 3 décembre. À l'initiative de la maire Joséphine Kollmannsberger (LR), l'événement permet de célébrer la naissance de chaque petit Plaisirois(es) tout en améliorant le cadre de vie de tous les habitants.

Plus de 1 200 arbres plantés l'an passé

« Cette année, l'événement aura lieu le samedi 3 décembre derrière le parking de l'école Alain Fournier, au 158, chemin des Ruelles. Cela va permettre de lutter contre le réchauffement climatique en créant des îlots de fraîcheur. Cette nouvelle mini-forêt permettra de faire baisser la température en ville. L'année dernière plus de 1 200 arbres avaient été plantés sur une autre zone. Sachez que nous avons déjà une centaine d'inscriptions, nous sommes ravis », s'est réjouie l'édile.



Cette année, l'opération « une naissance, un arbre » aura lieu le 3 décembre derrière le parking de l'école élémentaire Alain Fournier.

Les inscriptions se font sur le site internet de la commune. « La journée de plantation sera complétée par une action de sensibilisation et de plantation à destination des enfants des centres de loisirs de la Ville », conclut la municipalité. ■

Iravaux liés à la future ligne 18 du Grand Paris à Voisins, Guyancourt et Magny

Ces travaux de dévoiement de réseaux engendreront des perturbations sur la circulation.

Des travaux de dévoiement de réseaux liés à la future ligne 18 du métro du Grand Paris express auront lieu d'ici la fin de l'année à Guyancourt, Voisins-le-Bretonneux et Magny-les-Hameaux, pouvant engendrer des perturbations sur la circulation, révèle le journal municipal Le Vicinois. « Si la majorité des travaux se déroulent à Guyancourt et Magny-les-Hameaux, certains pourront avoir des incidences sur la circulation à Voisins », précise le journal municipal. « Des travaux en demi-chaussée seront réalisés sur la rue Guynemer entre Guyancourt et Voisins-le-Bretonneux. Une circulation alternée sera mise en place, détaille Le Vicinois. Une partie de la piste cyclable le long de la RD36 côté nord de la rue Couperin vers Magny-les-Hameaux ne sera pas accessible. Les cyclistes devront emprunter la piste côté sud. »

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les élus de SQY font le point sur les aires d'accueil des gens du voyage

Le jeudi 17 novembre, lors de la dernière séance du conseil d'agglomération, les élus ont notamment abordé la question des aires d'accueil des gens du voyage, à l'occasion du premier rapport du gestionnaire Vesta.

► DAVID CANOVA

À l'occasion du dernier conseil d'agglomération de Saint-Quentinen-Yvelines, Grégory Garestier (DVD), maire de Maurepas et vice-président de Saint-Quentinen-Yvelines délégué à l'habitat, a présenté le premier rapport annuel concernant la gestion en délégation de service public des aires d'accueil des gens du voyage. Confiées à la société Vesta, spécialiste de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage en France, l'exploitation et la gestion « nous donnent une parfaite satisfaction, a assuré Grégory Garestier. Les aires sont complètes. Nous savons qu'il existe un problème de vétusté concernant l'aire de Plaisir, mais cela devrait être intégré dans le prochain schéma départemental.»

« Il est de la compétence de SQY de construire les aires »

Une satisfaction d'autant plus grande que le délégataire propose de nouvelles prestations sur les aires. Depuis un an maintenant, un



Confiées à la société Vesta, spécialiste de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage en France, l'exploitation et la gestion « nous donnent une parfaite satisfaction », a assuré Grégory Garestier.

modulaire de « services » a été installé sur l'aire d'accueil des gens du voyage d'Élancourt. L'objectif social de cette mesure est d'apporter la présence des services publics et de faciliter les démarches administratives, sociales et éducatives des gens du voyage. « Il est de la compétence de SQY de construire les aires, mais nous allons plus loin en proposant ce véritable point d'appui public

pour les gens du voyage », avait alors souligné l'élu saint-quentinois.

Sans remettre en cause les différentes avancées, le maire DVG de Guyancourt, François Morton, a signalé qu'il fallait « s'interroger collectivement sur les places manquantes (à peu près 40, Ndlr) et sur l'aire de grand passage, caillou dans notre chaussure ». Il a été suivi par Didier Fischer (DVG), le maire de Coignières, rappelant « qu'il est délicat de demander des évacuations lors des occupations illégales, car la préfecture nous répond que nous devons déjà nous-mêmes respecter la loi ».

Conscient de cette problématique, Grégory Garestier a expliqué que ce travail « se faisait dans le cadre du nouveau schéma directeur » et qu'une « vingtaine de places devraient être construites et 44 terrains familiaux mis à disposition. Nous avons par ailleurs la promesse que les interventions seront plus rapides lorsque nous aurons construit toutes nos places. »

Cinq aires d'accueil à SQY

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines exerce la compétence concernant les aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux. Elle possède cinq aires sur son territoire : Trappes (ZA les Bruyères - Avenue Jean-Pierre-Timbaud), Guyancourt (route de Saint-Cyr-l'École), Élancourt (boulevard Malraux), Plaisir (rue Jacques-Monod), et Maurepas (chemin du Heur). L'Agglomération a fait le choix de confier, sur la base d'un marché public, à un prestataire la gestion des aires. Ses missions reposent en partie sur l'accueil et l'information auprès des familles, une gestion administrative et comptable, et sur l'entretien et la maintenance des équipements. Les aires d'accueil disposent d'emplacements d'une superficie d'environ 150 m² réunissant deux places pour le confort de l'accueil des familles. Les blocs sanitaires sont individualisés, et comprennent un WC, une douche, un évier et les branchements nécessaires pour les appareils ménagers.

Renseignements auprès de Vesta (prestataire pour SQY) au 06 86 40 35 78.

LA VERRIÈRE Place de l'Amitié : et les arbres vainqueurs sont...

À la suite du vote lancé par la commune, le lilas des Indes et le cèdre bleu sont arrivés en tête des suffrages des habitants et seront plantés place de l'Amitié.

On connaît désormais le type d'arbres qui trôneront sur la place de l'Amitié, à La Verrière. Le lilas des Indes et le cèdre bleu ont obtenu les faveurs des Verriérois. En septembre, la municipalité avait lancé une consultation auprès des habitants, les invitant à voter pour le type d'essences qu'ils souhaitaient voir plantées sur cette place située près de l'étang des Noés. Six variétés d'arbres étaient en lice. Le lilas des Indes est arrivé en tête, avec 20 voix, suivi de près par le cèdre bleu (17 voix), tandis que le magnolia (cinq voix), l'arbre de Judée (trois voix) ainsi que le liquidambar (deux voix) et l'érable (une voix), ont connu beaucoup moins de succès auprès des presque 50 votants. « La Ville a donc décidé de planter un cèdre bleu place de l'Amitié avec en complément un ou deux lilas des Indes, à des emplacements adaptés », annonce le magazine municipal de novembre, ajoutant que ces arbres « vont remplacer l'arbre mort qui présentait un danger lié aux risques de chute de grosses branches ».

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La Croix-Rouge se mobilise à SOY

Des équipes de bénévoles sillonnent les communes de La Verrière et de Trappes afin d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers.

► PIERRE PONLEVÉ

La Croix-Rouge française est une association d'aide humanitaire fondée en 1864. Reconnue d'utilité publique depuis 1945, elle œuvre pour aider les personnes en difficulté en France et à l'étranger. Ses missions fondamentales sont l'urgence, le secourisme, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale. Les actions menées par la Croix-Rouge au sein de ses 1 000 unités locales par ses 58 000 bénévoles sont multiples et très étendues.

Parmi ses nombreuses actions, elle organise fréquemment sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines des opérations de sensibilisation auprès du grand public à l'instar de la commune de Villepreux en septembre dernier.

« Pendant plusieurs jours, les équipes de l'association se rendent au domicile des

habitants de différentes communes pour leur présenter les actions menées par la Croix-Rouge française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers. Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants. Ils leur présentent les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engagent à donner à partir de 15 euros par mois par prélèvement automatique. Il ne vous sera jamais demandé de don en espèces ou par chèque », explique un communiqué transmis par l'orga-

« Actuellement, deux opérations en porte-à-porte sont menées sur Saint-Quentin-en-Yvelines, à Trappes et à La Verrière. Les équipes sont formées



La Croix-Rouge française dispose de 375 formateurs et instructeurs de secourisme.

de quatre personnes. Ce sont quatre volontaires bénévoles, mais il n'y en a pas plus. On peut espérer que d'autres opérations comme celle-là soient menées, mais cela dépend du nombre de volontaires que l'on va pouvoir mobiliser. C'est la Croix-Rouge nationale qui organise cela », explique Denis Largeteau, président de l'unité locale de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Trouver de nouveaux donateurs

La Croix-Rouge entreprend une campagne de sensibilisation en porte-à-porte à La Verrière du 7 novembre au 3 décembre, du lundi au samedi de 10 h à 20 h. À Trappes, la campagne a débuté le 9 novembre pour une durée d'à peu près un mois.

« En cette période de fin d'année, des démarchages frauduleux peuvent avoir lieu. Soyez vigilants : qu'il s'agisse de la Poste, des éboueurs, des pompiers ou d'associations, les vendeurs doivent pouvoir vous présenter leur carte professionnelle », préconise la municipalité de Trappes.

La Croix-Rouge a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. « Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programmes de développement sur le long terme », conclut l'association.

LA VERRIÈRE

Réunion publique sur le futur quartier gare-Bécannes ce jeudi

Cette réunion se tient le 24 novembre au Scarabée et devrait notamment permettre de présenter ce projet d'aménagement d'écoquartier.

Une réunion publique au sujet de l'aménagement du futur quartier Gare-Bécannes se tient le 24 novembre, à 19 h 30, au Scarabée, à La Verrière. Lancé en 2013 par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la Ville, ce projet prévoit, au sein d'une Zone d'aménagement concerté (Zac), la création d'un écoquartier comprenant « 1 500 logements et 60 000 m² de pôles d'activités économiques » et « promet de faire basculer La Verrière dans une nouvelle ère », indique le site internet de l'Agglomération. Un projet « ambitieux » et qui se veut « une vitrine de la ville durable de demain », abonde la Ville sur sa page Facebook. Cette réunon devrait permettre la présentation du cadre du projet et de toute la concertation qui va suivre. Détails sur saint-quentinen-yvelines.fr.

■ EN BREF

voisins-le-Bretonneux Livraison des premiers équipements dans le futur écoquartier de la Remise

Après la Maison du projet et le bicross, une aire de jeux et un espace fitness sont sortis de terre au sein de la Zac vicinoise. Le futur skatepark doit être inauguré très prochainement.

L'aménagement du futur écoquartier de la Remise s'accélère. Ce projet d'urbanisation majeur de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), sur 10 hectares au nord de Voisins-le-Bretonneux, est entré dans une nouvelle phase opérationnelle en juin dernier. Et alors que la Maison du projet et la piste de bicross, inaugurées depuis 2021 déjà, faisaient partie des premiers équipements à sortir de terre, d'autres espaces continuent à être livrés. En juin, une aire de jeux pour enfants et un espace fitness ont été livrés, annonce le magazine municipal Le Vicinois du mois de novembre, ajoutant qu'une autre aire de jeux, pour enfants en plus bas âge, « ouvrira dès que son accès sera conforme aux normes ». Le skatepark devrait lui être inauguré ce mois-ci.

À terme, l'écoquartier de La Remise comprendra 500 logements, dont la livraison devrait s'étendre de fin 2023 à début 2024. Un centre paroissial, des commerces, ou encore



La piste de BMX figure parmi les premiers éléments inaugurés en 2021.

un bâtiment consacré à la petite enfance, comprenant notamment une crèche de 55 berceaux, verront aussi le jour dans ce quartier aménagé sur le modèle d'une Zac (Zone d'aménagement concertée), c'est-à-dire qu'une collectivité (en l'occurrence ici SQY, maître d'ouvrage) fait réaliser l'aménagement des terrains qu'elle possède pour ensuite les céder. ■

■ EN BREF

ÉLANCOURT Un nouveau prix Territoria d'or pour la commune

Le 15 novembre, à l'Assemblée nationale, la Ville a été récompensée pour son projet de bien-être à l'école, né en avril 2022 à l'école des Petits Prés, et désormais étendu à sept établissements de la commune.

Élancourt une nouvelle fois récompensée pour sa politique scolaire. Le 15 novembre, à l'Assemblée nationale, lors d'une cérémonie présidée par Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la commune a reçu un prix Territoria d'Or pour son projet de bien-être à l'école.

« 20 ateliers animés par des coachs, professionnels »

« Le projet est né en avril 2022, à l'école des Petits Prés, en partenariat avec l'Éducation nationale. Une classe de CM1-CM2 a bénéficié de 20 ateliers animés par des coachs, professionnels du territoire sur des thèmes comme le bien-vivre ensemble, les bienfaits du sport, l'alimentation, le contrôle des émotions avec l'objectif de créer un état d'esprit favorable aux apprentissages et donc, à la réussite scolaire des élèves », détaille la municipalité dans un communiqué.



C'est le 6° prix Territoria pour Élancourt, dont quatre Territoria d'or.

Ces ateliers sont depuis la rentrée déployés dans sept écoles, « dans des classes de CE1-CE2, avec trois axes de travail : le bien-être physique et émotionnel, la compréhension de la société et du vivre-ensemble, ainsi que le fonctionnement du cerveau et des mécaniques d'apprentissage », pour-suit le communiqué. C'est le 6° prix Territoria pour Élancourt, dont quatre Territoria d'or. Au total, la Ville a reçu 53 distinctions. ■

LA VERRIÈRE

Débarrassez-vous gratuitement de vos véhicules obsolètes

La police municipale propose un nouveau service gratuit d'enlèvement de véhicules qui gêneraient la voie publique ou le domaine privé.

« En l'espace de trois mois, la Ville a déjà fait mettre en fourrière 30 voitures, soit autant que sur toute l'année 2021 », écrivait-on dans notre édition du 29 mars pour parler du phénomène de voitures ventouses et d'épaves. Pour aller encore plus loin dans ce sens et aider les habitants à se débarrasser de ces voitures qui prennent de la place, « la police municipale propose d'enlever les véhicules gratuitement par un épaviste agréé », précise la municipalité dans son dernier magazine municipal. « Dans le cas où des riverains ont perdu la carte grise du véhicule, la police municipale effectue une vérification du numéro de série puis procède à son enlèvement, en s'assurant de sa dépollution. Ensuite, elle transmet le certificat de destruction au propriétaire. » Si vous êtes intéressés, prenez rendez-vous avec la police municipale au 01 30 13 76 12. « Votre carte grise, fiche de circulation provisoire ou attestation sur l'honneur, une pièce d'identité et les clés du véhicule vous seront demandées », conclut la Ville.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

SNCF : le président du département demande un retour à l'offre d'avant Covid

Par courrier à la présidente d'Île-de-France Mobilités, le président du département des Yvelines soutient les élus qui demandent un retour à la normale de l'offre SNCF.

► DAVID CANOVA

Durant la crise sanitaire, pour s'adapter aux restrictions de mouvement imposées pour endiguer la propagation du virus, la SNCF avait réduit, voire totalement supprimé, tout ou une partie de son offre de transport.

Cette situation complique au quotidien la vie des usagers du train

Depuis, alors que le travail a largement repris et que les salariés sont retournés normalement en entreprise, cette offre n'a toujours pas été rétablie comme avant la crise Covid. Or cette situation complique au quotidien la vie des usagers du train.

En plus des associations d'usagers, les élus des Yvelines, et notamment les élus saint-quentinois, avaient exprimé voici quelque temps déjà, leur vœu de retrouver le plus rapidement possible l'offre ferroviaire d'avant Covid.

Ils ont à leur tour reçu le soutien du président du Département. Pierre Bédier (LR) a adressé directement un courrier à la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse (Libre), également présidente d'Île-de-France Mobilités : « L'amélioration de la qualité de la desserte ferroviaire est un sujet de préoccupation de tout premier ordre tant pour l'attractivité économique et résidentielle de nos territoires de la Grande Couronne que pour les conditions de transport des usagers des réseaux RER et Transilien dans leurs déplacements quotidiens. Le développement des pôles du grand ouest parisien concentrant activités et emplois stratégiques (sièges sociaux, conception-recherche...) en dépend. Or, l'évolution récente de l'offre de services ferroviaires desservant les bassins d'habitat et d'emploi de Versailles- Grand Parc et de SQY (lignes N et U du Transilien) conduit à dégrader les conditions de transport sur les axes Paris/Rambouillet/Plaisir-Grignon/Mantes et La Verrière/La Défense.

Le mécontentement des élus locaux [...] et des usagers est patent et je m'associe à leur souhait légitime d'un retour rapide à l'offre de transport initiale. Une réflexion globale aux plans régional et interrégional sur l'évolution des dessertes dans nos territoires, la politique d'arrêt des TER Centre-Val de Loire en Île-de-France, et la problématique de l'accessibilité ferroviaire de SQY paraît indispensable et urgente. À ce titre, la revoyure du schéma directeur du RER C lancée récemment et les éventuelles révisions de schémas des lignes N et U pourraient y concourir. »

EN BREF

PLAISIR Des travaux de canalisations d'eau dans les rues du centre-ville

Des travaux de remplacement des canalisations d'eau sont actuellement menés dans les rues de la République et Alexandre Dumas.

Les travaux de VRD (Voiries et réseaux divers) sont nombreux à Plaisir. La municipalité met un point d'honneur à ne négliger aucun secteur et à offrir aux usagers un réseau routier dans le meilleur état possible. Après les travaux de voirie des rues Paul Langevin et Pierre Curie (où un scénario a été retenu par les habitants à la suite d'une réunion publique organisée à ce sujet, lire notre édition du 1^{er} novembre), c'est au tour des rues de la République et Alexandre Dumas de profiter de quelques aménagements.

« D'importants travaux de remplacement des canalisations d'eau risquent de perturber la circulation sur ces deux axes », précise la municipalité sur son site internet. Les rues de la République et Alexandre Dumas sont situées au cœur du centreville. Les travaux menés sur le réseau d'eau potable vont légèrement perturber le trafic routier. « Ces travaux de renouvellement de canalisations se dérouleront en deux phases. »

Des déviations ont été mises en place

Pour la rue de la République, les travaux ont débuté le 17 octobre dernier et devraient s'achever incessamment. Concernant la rue Alexandre Dumas, le chantier, qui a débuté mi-novembre, se déroulera jusqu'à la fin de l'année. Des déviations ont été mises en place, déportant la circulation sur des rues adjacentes, notamment les rues Jules Verne, de l'Avignou, Charles Gounod, Calmette et Pasteur. « Une déviation du cheminement piéton et la sécurisation des accès riverains sont également effectives. Le stationnement aux abords de la zone de travaux sera interdit durant l'intégralité du chantier », conclut la municipalité.



▶ PIERRE PONLEVÉ

Le dimanche 13 novembre, des policiers de la BAC (Brigade anticriminalité) étaient postés pour surveiller un point de vente de stupéfiants basé dans le square de la Commune.

25 grammes d'herbe et de résine de cannabis retrouvés près du lieu de vente

Deux individus venus pour acheter de la drogue ont rapidement été interpellés avec respectivement 4 et 1,8 grammes de résine de cannabis. Aucun des deux n'a pu reconnaître le vendeur. Ces deux consommateurs ont fait l'objet d'un rappel à la loi par un officier de police judi-

Les surveillances ont permis d'identifier le guetteur, âgé de 18 ans, et le vendeur, âgé de 35 ans. Ils ont, à leur tour, été interpellés par les policiers pour être placés en garde à vue.

Trappes Un vendeur et un guetteur interpellés dans le square de la Commune

Une surveillance menée par des policiers dans le square de la Commune a porté ses fruits. Deux hommes. âgés de 18 et 35 ans ont été arrêtés pour trafic de stupéfiants.



Des policiers en planque ont arrêté deux hommes qui participaient à un trafic de cannabis.

Près du lieu de leur interpellation, 25 grammes de résine et d'herbe de cannabis ont été retrouvés. Les deux hommes ont nié être les propriétaires des stupéfiants.

Les auditions ont porté leurs fruits, car un des deux a reconnu son implication dans le trafic en expliquant qu'il s'agissait de sa première journée de vente, qui a été interrompue par son arrestation. Quant au second, il a nié toute implication dans le trafic et a refusé de donner aux enquêteurs le code de déverrouillage de son téléphone portable, infraction pour laquelle il a été poursuivi.

Sur instruction du parquet, l'ensemble des produits stupéfiants ont été détruits. Le vendeur a écopé d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC). Le guetteur, lui, a reçu une convocation par un officier de police judiciaire (COPJ). ■

Plaisir II demande la modification de son contrôle judiciaire pour pouvoir voyager

Accusé d'escroquerie et d'abus de confiance, un homme a demandé à récupérer son passeport pour voir sa famille et voyager pour son potentiel futur emploi.

Un homme accusé d'escroquerie et d'abus de confiance commis en 2015 et en 2018 était placé sous contrôle judiciaire depuis quatre ans. Le jeudi 17 novembre, il comparaissait devant le tribunal judiciaire de Versailles pour demander une modification de son contrôle. Père de trois enfants, il a expliqué vouloir récupérer son passeport

France pour aller voir sa famille qui réside au Congo.

Pour un entretien d'embauche

« Je passe, en ce moment, un entretien d'embauche dans une entreprise en tant qu'ingénieur et j'aurais besoin de voyager si je suis engagé », expliquet-il devant la cour de justice. Le juge afin de quitter ponctuellement la a rapidement émis l'hypothèse que

celui-ci ne revienne pas en France, mais l'accusé s'est défendu en expliquant que « ça ne jouerait pas en sa faveur d'agir de telle sorte ». Après délibération, le juge a accepté sa demande. Son passeport lui sera restitué sous peu. Il aura la possibilité de sortir du territoire, mais aura l'interdiction d'entrer en contact avec les victimes de ses escroqueries et de ses abus de confiance. ■

Trappes

Nouveaux affrontements entre policiers et jeunes

Mortier d'artifice contre lanceur de balles de défense.

À Trappes, le samedi 12 novembre, d'autres altercations ont eu lieu. Tout d'abord dans la rue Léo Lagrange, à 22 h 40, la police a signalé quatre tirs de mortier d'artifice qui n'ont pas fait de blessé. Lors des recherches des tireurs, un Élancourtois âgé de 33 ans a été contrôlé et interpellé pour le port d'une arme de catégorie D

ainsi que pour usage de stupéfiants. Toutefois, aucun élément n'a permis de le relier aux jets de tirs de mortier.

Square Jean Macé

Vers minuit, dans le square Jean Macé, d'autres tirs de mortier d'ar-

tifice ont visé d'autres policiers sans les atteindre. Au total, les agents ont relevé 12 tirs provenant de deux individus hostiles. Il n'y a pas eu de blessé, néanmoins, plusieurs enfoncements ont été constatés sur la carrosserie de la voiture de police. Des grenades de désencerclement et des lanceurs de balles de défense furent nécessaires.

Montigny-le-Bretonneux Un voleur de voiture se croit dans un jeu vidéo

Le mercredi 16 novembre, à 17 h, un homme de 33 ans s'est présenté dans une concession de voitures de la commune de Chambourcy pour en essayer une. Après avoir laissé son permis de conduire en consigne, l'homme est parti au volant d'une BMW, accompagné du vendeur qui est monté avec lui pour superviser l'essai. Arrivé à Ai-

gremont, le conducteur a contraint le vendeur de descendre en lui donnant des coups. Une balise embarquée dans la voiture a permis de géolocaliser la voiture dérobée. Grâce à une collaboration efficace entre la police et le concessionnaire, l'auteur a été interpellé en douceur à Montigny-le-Bretonneux, sur l'avenue des Garennes. ■

Élancourt Policiers visés par un tir de mortier d'artifice

Le samedi 12 novembre, à 16 h 25, des policiers qui patrouillaient dans la grande allée des Petits Prés ont reçu un tir de mortier d'artifice. Les forces de l'ordre ont interpellé un individu pour faire des vérifications. Il n'y a eu aucun blessé ni aucun dégât. Plus tard dans la soirée, vers 1 h 30, c'est dans le square des Girondins que de nouveaux tirs de mortier d'artifice ont dégât à déclarer. ■

visé les forces de l'ordre qui ont été appelées pour un feu de poubelle. Au total, deux poubelles ont été détruites par les flammes, une dizaine de tirs de mortier ont été effectués et les policiers ont dû utiliser à cinq reprises des grenades de désencerclement et à deux reprises des lanceurs de balles de défense. Là non plus, aucun blessé ni aucun

Les Clayes-sous-Bois

Un vendeur de produits stupéfiants condamné à de la prison ferme

Le tribunal a tranché : 12 mois de prison dont six avec sursis pour un vendeur de produits stupéfiants.



Une transaction de produits stupéfiants a été photographiée par des policiers qui étaient en planque.

Le jeudi 3 novembre, à 15 h 30, la BAC (Brigade anti-criminalité) était en train de surveiller discrètement un point de vente de cannabis installé dans le quartier de l'Avre. Deux policiers se sont positionnés à l'intérieur d'un bâtiment pendant qu'un troisième s'est caché dans un buisson à l'extérieur.

À 16 h 10, un homme âgé de 36 ans qui réside dans la commune, défavorablement connu des services de police, a fait son apparition pour se poster devant le bâtiment. Quelques minutes plus tard, il a été rejoint par un autre homme.

Après une brève discussion, le premier homme s'est dirigé vers une haie pour en sortir un sachet blanc qu'il a mis dans sa poche. Les deux hommes ont ensuite fait une transaction. Quelques instants plus tard, un troisième homme s'est présenté devant le même bâtiment. Après un échange verbal, une nouvelle transaction a été constatée par les policiers cachés. Les forces de l'ordre ont réalisé divers clichés photographiques de ces échanges. Par ailleurs, les protagonistes ont également fumé un joint ensemble.

C'est à ce moment-là que les policiers décident d'interpeller les deux hommes. Ils ont été palpés par mesure de sécurité, et des sachets de cannabis ont été découverts sur eux. D'autres sachets renfermant de la drogue étaient dissimulés dans une poubelle à proximité.

Le vendeur a été placé en gardeà-vue où la pesée a révélé qu'il avait 101 grammes de résine de cannabis sur lui au total. À la suite de son procès devant le tribunal judiciaire de Versailles, il a écopé de 12 mois de prison dont six avec sursis.

Mantes-la-Jolie

Après 17 condamnations, il conduit en état d'ivresse

L'homme s'était engagé, un mois auparavant, à ne pas reproduire ce genre de comportement.

Accusé de conduite en état d'ivresse, d'alcoolémie à 19 h. Il a été testé à de refus d'obtempérer, de rébellion, de dégradation d'un véhicule et de récidive le mardi 15 novembre, l'homme avait été condamné pour des faits similaires en octobre dernier.

Demande de renfort

Âgé de 35 ans et résidant à Épône, il a été arrêté le 15 novembre, à 16 h 10, après avoir été aperçu par la police au niveau du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, conduisant avec une vitesse excessive. Alors que la police tente de l'interpeller, celui-ci a pris la fuite ce qui a donné lieu à une course-poursuite. L'homme a traversé plusieurs feux rouges et roulait très vite, à proximité des piétons. À contresens, celui-ci a manqué de percuter un véhicule de livraison avant de franchir un nouveau feu rouge. Il a, par la suite, emprunté un sens giratoire, en a fait le tour et a percuté l'arrière d'un véhicule puis a continué sa course en s'engageant à contresens dans une voie de bus. L'équipage de police a appelé du renfort qui a demandé au contrevenant de s'arrêter. Le trentenaire a malgré tout continué sa course avant de heurter

0,76 gramme. L'homme s'était vu retirer son permis de conduire en octobre dernier aux Mureaux à la suite de faits similaires et savait qu'il conduisait dans l'illégalité.

Le jeudi 17 novembre, devant le tribunal judiciaire de Versailles, il a expliqué : « Quand je bois, je suis quelqu'un d'autre. Je ne me souviens de rien. J'ai des absences à cause de l'alcool. La police m'a fait visionner des vidéos, donc j'ai pu voir ce que j'ai fait. Ça m'a donné des sueurs, car ça aurait pu être bien pire.»

Père de deux enfants, il s'était engagé devant le tribunal un mois auparavant, promettant que ce genre de comportement ne se reproduirait plus. Avec un casier judiciaire comportant 17 condamnations depuis 2005 pour différents faits, l'homme n'avait pas respecté les mesures prises par le juge d'application des peines en août 2021 et valable pendant deux ans.

Devant le tribunal, il explique avoir été licencié le 3 novembre à cause du jugement d'octobre et être actuel-



Quatre policiers ont été requis pour le menotter.

un trottoir qui a crevé sa roue avant et immobilisé son véhicule.

Enfin arrêté, il a refusé de se laisser menotter et quatre policiers ont dû s'y mettre pour y parvenir. L'homme tenait debout péniblement et sentait l'alcool, selon ces policiers. Arrivé au poste de police, il a refusé le test d'alcoolémie et le dépistage de produits stupéfiants. Il a alors expliqué aux policiers être revenu d'un entretien d'embauche qui s'était mal passé et avait alors décidé de boire. Après avoir reconnu être en état d'ivresse et ne se souvenir de rien, il a accepté le test

lement à la recherche d'un nouvel emploi. « À partir de décembre, je vais suivre une formation et j'en attends beaucoup. J'espère que cela me permettra de changer », indique-t-il au juge.

Après sa délibération, il a été reconnu coupable de faits et encourt 12 mois d'emprisonnement, dont six mois de sursis probatoire. Il est également dans l'obligation d'indemniser les victimes, travailler ou suivre une formation et suivre des soins. Il devra 708 euros à la victime dont le véhicule a été endommagé et 300 euros chacun à deux policiers. ■

Épône Cinq prostituées versaient 1 000 € en guise « de loyer » à leur proxénète

À la suite de l'appel d'une riveraine, cinq prostituées ont été retrouvées dans un logement à Épône.



L'homme a été déféré au tribunal judiciaire de Versailles dans le cadre d'une convocation par procès-verbal avec placement sous contrôle judiciaire.

Le mardi 31 mai 2022, des policiers de la commune d'Épône avaient été informés, par une riveraine, qu'un pavillon, rue Émile Sergent à Epône, servait de « maison close » depuis plus d'un an. Les policiers ont alors pris contact avec les occupants du pavillon et se sont retrouvés en présence d'une jeune femme à moitié dénudée qui confirmait se livrer à la prostitution en compagnie de quatre autres jeunes femmes de nationalité étrangère.

Selon les premiers éléments, les prostituées recevaient entre deux et cinq clients par jour, via les sites « Wannonce » et « Sexmodel » et remettaient mensuellement la somme de 1 000 € à un homme pour « le lover ».

62 000 euros

Une enquête a été ouverte tandis que l'activité se poursuivait dans les lieux, spécialement aménagés à cet effet. Les cloisons étaient légères et de nombreux matelas se trouvaient par terre. De plus, les prostituées changeaient régulièrement. Le propriétaire du logement s'est révélé être un homme de 42 ans, demeurant à Épône, et connu du Traitement d'antécédents judiciaires (TAJ) pour des faits similaires de proxénétisme.

➤ ÉLODIE PICARD

Des investigations ont été réalisées. L'étude de ses comptes bancaires a permis de mettre en lumière des flux créditeurs. 62 000 euros entre décembre 2021 et octobre 2022 ont semblé anormaux aux policiers, par rapport au salaire mensuel de 2 000 € qu'il déclarait.

Le mardi 15 novembre 2022, l'individu a été interpellé à son domicile et placé en garde à vue. À la suite de la perquisition effectuée à son domicile, la somme de 1 365 euros a été saisie ainsi qu'un téléphone portable et de nombreux tickets de jeux. La fouille de ses véhicules s'est, elle, avérée infructueuse.

L'homme a reconnu avoir perçu des loyers

En audition, l'homme a reconnu avoir perçu des loyers en lien avec la prostitution à hauteur de 1 000 euros par mois et ce, pendant un an. Il justifiait les flux créditeurs sur ses comptes par des gains aux jeux de grattage ainsi que par la revente de ferraille dans les sociétés spécialisées.

À l'issue de la mesure de garde à vue, l'homme a été déféré au tribunal judiciaire de Versailles dans le cadre d'une convocation par procès-verbal avec placement sous contrôle judiciaire. ■

Juziers

Percutée par un camion, elle meurt sur le coup

Une femme s'est fait renverser par un camion de livraison quand celui-ci entrait sur le parking du Super U.

Le lundi 14 novembre vers midi, une femme d'une quarantaine d'années est décédée après s'être fait renverser par un camion. Le chauffeur, âgé de 63 ans, livrait le Super U de Juziers.

La victime circulait sur la piste cyclable qui longe la départementale 190

C'est en tournant à droite pour entrer sur le parking et en n'ayant pas vérifié son angle mort que l'accident s'est produit. La victime, elle, circulait sur la piste cyclable qui longe la départementale 190 lorsqu'elle s'est fait percuter au niveau du passage piéton. La femme d'une quarantaine d'années est décédée sur le coup. Elle n'avait aucun papier d'identité sur elle. Le chauffeur du semi-remorque « a été placé en garde à vue au commissariat de Mantes-la-Jolie pour "homicide involontaire"», selon 78 Actu. ■

Les Mureaux

II agresse sexuellement sa collègue sur leur lieu de travail

Le samedi 12 novembre, à 19 h 15, la police est intervenue, rue Levassor aux Mureaux, dans le cadre d'une agression sexuelle entre deux employés de Buffalo Grill. Sur les lieux, les policiers ont découvert qu'un employé, âgé de 37 ans, était à l'origine une agression sexuelle commise la veille sur une de ses collègues. En effet, l'homme avait touché la poitrine de sa collègue, âgée de 20 ans, contre son gré. Celui-ci a été interpellé ce même jour. ■



Toujours plus fort. Après plusieurs médailles dans les catégories de jeunes, puis l'argent chez les seniors aux Jeux mondiaux en juillet, Axel Duriez a décroché la médaille de bronze lors des championnats du monde de trampoline et tumbling, disputés du 16 au 19 novembre à Sofia (Bulgarie). Le jeune homme de 17 ans, qui vit à La Verrière et s'entraîne aux Clayes-sous-Bois (il est d'ailleurs licencié à l'Union sportive municipale des Clayes-sous-Bois) ainsi qu'à Voisins-le-Bretonneux et La Celle-Saint-Cloud, est monté sur la 3^e marche du podium dans la catégorie tumbling individuel masculin. « Je ressens une certaine fierté d'avoir remporté une médaille alors qu'au départ ce n'était pas du tout ce qui était prévu », confiaitil, joint par La Gazette deux jours après son exploit.

« Il n'y avait aucune chance que je fasse une médaille »

Pour rappel, le tumbling est une épreuve de gymnastique où les concurrents s'élancent sur une piste de 25 m de long et 1,5 m de large en y enchaînant des figures acrobatiques. Et Axel Duriez excelle dans cet exercice. Pas encore

Gymnastique Tumbling : le Saint- Quentinois Axel Duriez médaillé de bronze aux championnats du monde

À 17 ans, le jeune gymnaste, vivant à La Verrière et s'entraînant au club des Clayessous-Bois, est monté sur la 3^e marche du podium lors des championnats du monde disputés du 16 au 19 novembre à Sofia.



« Je ressens une certaine fierté d'avoir remporté une médaille alors qu'au départ ce n'était pas du tout ce qui était prévu », confie Axel Duriez.

majeur, il disputait ses premiers championnats du monde chez les grands et est devenu le premier Français depuis 2011 à se qualifier pour une finale individuelle mondiale en tumbling masculin, en se classant 4e. Mais le Saint-Quentinois ne s'est pas contenté de cela. « Il parvient à réaliser la même difficulté lors de son premier passage en finale. Noté de 27.700 points, il accède ainsi au dernier carré final. Il livre une dernière énorme performance l'envoyant tout droit sur la 3e marche du podium », rapporte la Fédération française de gymnastique sur son site internet. C'est l'Australien Ethan McGuinness qui remporte le titre, devant le Britannique Kristof Willerton.

« J'étais concentré sur mes séries, mes passages, pour faire de mon mieux et pouvoir passer cette phase de qualifications pour les demi-finales, nous a-t-il relaté. Puis, après, une fois les demi-finales atteintes, j'étais heureux d'avoir atteint ce niveau et toujours aussi concentré pour aller plus haut. » Aller plus haut, c'est bien la trajectoire qu'il prend pour l'instant. Champion du monde de tumbling chez les 13-14 ans en 2018 et 2019, vice-champion d'Europe juniors en 2021, avant donc, chez les seniors, l'argent aux Jeux mondiaux cet été, puis le bronze aux championnats

du monde le 18 novembre. Ces deux dernières médailles semblaient pourtant inespérées, nous assure Axel Duriez: «Je n'avais pas d'objectif fixe [en arrivant à Sofia], car quand on regarde le niveau des autres concurrents, il n'y avait aucune chance que je fasse une médaille. J'y suis allé juste pour me mesurer au niveau international et me faire une petite place dans ce milieu-là. »

Et il a fait beaucoup mieux que ça, dans ce qui est la compétition la plus prestigieuse qui puisse exister, le tumbling n'étant actuellement pas une discipline olympique. Outre les Jeux mondiaux, Axel Duriez avait également participé fin octobre à la Loulé cup, au Portugal, tournoi international qu'il a remporté. Deux échéances qui ont pu le mettre en confiance pour appréhender le dur milieu de la compétition chez les seniors, même si le jeune champion relativise ce point. « Ça m'a mis dans une certaine confiance, mais je n'étais pas non plus 100 % confiant car[...] les meilleurs adversaires n'y étaient pas », souligne-t-il.

Nul doute qu'après sa performance en Bulgarie, le jeune homme doit désormais être encore plus sûr de sa force, et qu'il s'est déjà fait un nom auprès de gymnastes plus expérimentés. Lui-même se dit surpris de sa progression fulgurante. « Les médailles que j'ai obtenues avant d'être en seniors, ça m'impressionnait de gagner autant et de savoir que j'étais l'un des médailleurs tumbleurs dans ces catégories. Et puis là, en seniors, ça m'impressionne toujours autant, évoque-t-il. Faire une médaille, c'est toujours impressionnant et très jouissif. »

Mais pour savourer autant, il a fallu travailler dur. Axel Duriez fait ainsi savoir qu'il s'est entraîné « à une fréquence de quatre à cinq entraînements par semaine », ajoutant qu'il a aussi du prendre « un peu de repos » car « je commençais à fatiguer et la performance commençait à diminuer, donc il me fallait plus de jours de repos pour que ma performance augmente et que je reste toujours aussi propre et fluide ».

Un autre gymnaste clétien engagé dans une compétition internationale

Ses efforts l'amèneront peut-être un jour sur la plus haute marche du podium d'un championnat du monde chez les seniors. En attendant, Axel Duriez revient à l'échelon national puisque sa prochaine compétition ne sera autre que les championnats de France par équipes, les 10 et 11 décembre à Perigny, près de La Rochelle. Il représentera alors l'Union sportive municipale des Clayes-sous-Bois (USMSC). Par ailleurs, Kevin Ferreira, 19 ans et lui aussi membre de l'USMC devait lui participer aux compétitions mondiales par groupe d'âge (17-21 ans), toujours à Sofia, du 23 au 26 novembre. ■

Cyclisme Venez assister à la Ligue des champions sur piste ce samedi au Vélodrome national

L'enceinte saint-quentinoise accueille la 3° manche de l'UCI track Champions league le 26 novembre. Il reste des places disponibles.

La 3° manche de l'édition 2022 de l'UCI track Champions league, la Ligue des champions de cyclisme sur piste, se tient le 26 novembre au Vélodrome national de SQY à partir de 18 h 45.

Les 72 meilleurs pistards de la planète

L'enceinte saint-quentinoise accueille pour la première fois cette jeune compétition réunissant les 72 meilleurs pistards de la planète s'affrontant à travers des épreuves individuelles de sprint (vitesse et keirin) pour certains, et d'endurance (scratch et élimination) pour d'autres, le tout sur cinq manches organisées dans différents pays, et cumulant des points en fonction de leurs résultats. À l'issue des deux premières manches, la Française Mathilde Gros, championne du monde le mois dernier, a notamment remporté les deux premières épreuves de vitesse et est pour l'instant 3e du classement général en sprint. Pour assister à la 3e manche de cette compétition, rendez-vous ucitrackchampionsleague.com. Les tarifs des places vont de 13 à 29 euros. ■

Sports insolites Venez patiner en

Venez patiner en musique à Élancourt ce dimanche

Comme chaque année, deux fois par an, les Shocks, club élancourtois de roller et roller hockey, organisent la Disco roller, le 27 novembre de 14 h à 18 h au gymnase Chastanier d'Élancourt. Cet événement associant roller et danse aura cette fois pour thème les dessins animés. « On compte sur vous pour vous mettre dans la peau de votre héros ou héroïne préféré », indique le club sur sa page Facebook, invitant ainsi les participants à venir déguisés. Le tarif d'entrée s'élève à 3 euros. L'intégralité des entrées sera reversée à l'Institut Curie, qui lutte contre le cancer. Rollers non fournis, renseignements sur la page Facebook du club. ■

Sports de combat Un gala de MMA à Coignières ce samedi

Le gymnase du Moulin à vent, à Coignières, accueille le 26 novembre à partir de 19 h un gala de MMA (arts martiaux mixtes). Celui-ci est organisé par la Free fight academy et le SDCL Center, complexe de sports de combat situé à Maurepas. 24 combattants sont attendus pour ce gala qui se tiendra pour la première fois à Coignières. Les prix des places vont de 25 à 50 euros, réservations sur weezevent.com.

Badminton

Un tournoi de badminton à Montigny ce samedi

La 14° édition du tournoi Sky'bad se tient les 26 et 27 novembre, respectivement de 8 h 30 à 20 h et de 8 h 30 à 17 h, au gymnase Pierre de Coubertin, à Montigny-le-Bretonneux. Ce tournoi est organisé par le Badminton club de Montigny-le-Bretonneux. 250 compétiteurs

sont attendus, allant des catégories cadet à vétéran, dont les meilleurs sont classés en National 3. « Venez les encourager à partir de 15 h 30 lors des grands temps forts de cette rencontre sportive », indique le journal municipal L'Ignymontain. Détails sur badmontigny.fr. ■



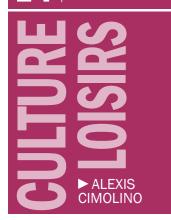
Cogedim, reconnu depuis plus de 50 ans pour la qualité de ses adresses et le soin apporté à ses réalisations, s'associe au **département des Yvelines** pour bâtir les villes de demain.

01 76 499 499 | cogedim.com

GROUPE ALTAREA



COGEDIM



Coignières

Le marché de Noël a lieu assez tôt, les 26 et 27 novembre, place de l'église. Ouverture dès le 26, à 16 h, en gourmandise avec des stands culinaires. Des créateurs de cosmétiques et bijoux exposeront aussi leurs réalisations, tandis que la boîte aux lettres du père Noël sera aussi ouverte ce jour-là. À 17 h 30, place au lancement des illuminations. Le marché fermera à 20 h. Il rouvrira le lendemain à 10 h. Mini-ferme, balade à poney, point de vente gourmand, fabrication de jus de pommes et de décorations de Noël seront proposés. Le père Noël sera aussi présent, de 10 h à 16 h. Le marché de Noël sera clôturé à 18 h. Sobriété énergétique oblige, la Ville va notamment « réduire dans le temps » ses décorations de Noël, déclarait le maire, Didier Fischer (DVG), lors d'un point presse en octobre.

Élancourt

Coup d'envoi en pyrotechnie avec le spectacle de la grande production du parc Vulcania Dragon time, le 3 décembre, à 18 h, au stade Boniface. Le marché de Noël, lui, aura lieu du 9 au 11 décembre, avec 30 chalets qui prendront place au pied de la mairie. Détails sur elancourt.fr. À la Commanderie, sera aussi organisé l'annuel Noël décalé, du 3 au 4 décembre, avec notamment au programme ateliers créatifs et spectacles. Programme à suivre sur lacommanderie.sqy.fr.

SQY Malgré la sobriété, Noël va encore illuminer Saint-Quentin-en-Yvelines

En dépit de la sobriété énergétique, les Villes ne renoncent pas à la féerie de Noël, avec bien sûr l'organisation de marchés de Noël, des illuminations adaptées au contexte, des spectacles et bien d'autres surprises.



À Maurepas, la magie de Noël opérera encore avec la présence d'une patinoire ainsi que d'un marché de Noël, organisés les 9, 10 et 11 décembre place d'Auvergne et au gymnase de la Malmedonne.

Guyancourt

La Fête des lumières, marquée par des déambulations lumineuses, est programmée le 2 décembre, de 19 h à 21 h 30 (rendez-vous devant la maison de quartier Renoir, accès libre). Le 11 décembre, à 16 h, c'est un Noël à la sauce bulgare qui est à l'honneur à l'église Saint-Victor avec le concert des quatre chanteuses du Quatuor Balkanes (réservations sur kiosq.sqy.fr). Là encore, la sobriété a été synonyme d'adaptation pour la Ville, puisque les illuminations seront toutes en Led. Installées du 9 décembre au 2 janvier, elles seront fonctionnelles de 23 h à 6 h, hormis les 24 et 31 décembre où elles seront maintenues toute la nuit (lire notre édition du 18 octobre). Détails des animations sur guyancourt.fr.

La Verrière

Un marché de Noël se tiendra le 3 décembre, de 10 h à 19 h, sur le parvis du Scarabée. « *Une vingtaine*

d'exposants seront présents », détaille la Ville. Commerçants, producteurs, créateurs et associations proposeront des produits, tandis que photo avec le père Noël, balade en calèche, atelier maquillage, atelier décorations et d'autres rendez-vous devraient ravir les enfants. Un spectacle de feu clôturera la journée. Le lendemain, la comédie musicale pour enfants L'Esprit de Noël sera jouée, à 15 h, au Scarabée (places à réserver sur kiosq.sqy. fr). D'autre part, le concours des décorations de Noël – remplaçant celui des illuminations pour des raisons de sobriété énergétique – sera ouvert du 1er décembre au 2 janvier. Les habitants le souhaitant, qu'ils vivent en pavillon ou appartement, peuvent y participer. Un jury passera dans la semaine du 12 au 16 décembre.

Les Clayes-sous-Bois

Un marché se tiendra les 26 et 27 novembre au parc de Diane, à l'initiative de l'association des familles,

avec animations pour enfants, créations artisanales, bien-être, déco, vin chaud et bien d'autres surprises. Le marché de Noël de la Ville se tiendra lui du 16 au 31 décembre sur le parvis et à l'intérieur de l'espace Noiret, avec notamment une patinoire couverte et de nombreuses animations. Détails sur lesclayessousbois.fr.

Magny-les-Hameaux

3e édition du marché de Noël magnycois, les 10 et 11 décembre à la Maison de l'environnement. Plus de 50 exposants seront présents, et les visiteurs pourront trouver des produits gastronomiques et des objets de décoration, et bien sûr rencontrer le père Noël. L'association OTM vendra elle des huîtres au profit du Téléthon. Le 10 décembre, aura aussi lieu, de 15 h à 18 h, devant la mairie, le traditionnel Parvis en fête, avec spectacles de rue, goûter de surprises culinaires concoctées par les associations de la ville, ateliers et feu d'artifice. Détails sur magny-les-hameaux.fr.

Maurepas

Le marché de Noël se tiendra les 9, 10 et 11 décembre, place d'Auvergne et au gymnase de la Malmedonne. 20 chalets en extérieur et une trentaine de stands en intérieur seront installés. La cérémonie d'ouverture aura lieu le 9 décembre, à 18 h 30. Par ailleurs, une patinoire sera aménagée durant les trois jours place d'Auvergne (accès gratuit). D'autre part, Les Chœurs de la Pléiade, chorale composée de 70 chanteurs, donnera un concert le 3 décembre, à 20 h, en l'église de Trappes le 4, à 16 h, à celle de Maurepas. Détails sur pleiade.asso.fr

Montigny-le-Bretonneux

Top départ des festivités le 30 novembre, à 16 h 45, avec le lancement des illuminations devant la mairie. Le marché de Noël aura lui lieu du 2 au 4 décembre, de 10 h à 19 h, à la ferme du Manet. Détails sur montigny78.fr.

Plaisir

Les animations de Noël dans la commune commencent le 2 décembre à 18 h avec le lancement des illuminations à l'église Saint-Pierre, suivi d'une dégustation de vin chaud. Vin chaud aussi le 16 décembre au jardin partagé des Peupliers à l'occasion de la Fête de l'hiver. Le marché de Noël, lui, prendra place dans le parc du château du 9 au 11 décembre. Le 11 décembre, un concert de Noël, sera donné à l'église par les élèves et professeurs du conservatoire. Programme complet dans le magazine municipal de novembre.

Trappes

Noël sera aussi synonyme de solidarité puisque dans son magazine municipal, la Ville propose aux enfants ayant des jouets dont ils ne se servent plus et qui seraient toujours en bon état et propres, de venir les déposer à la mairie, le 23 novembre aux horaires d'ouverture. « Ces jouets seront préparés, emballés et redistribués [...] aux enfants de l'espace solidarité (accueillis en hôtel d'urgence, sans domicile fixe...) », explique la municipalité. Un marché de Noël aura également lieu en décembre, mais les dates ne nous sont pas parvenues avant la mise sous presse de cette édition.

Voisins-le-Bretonneux

Le marché de Noël aura lieu au gymnase des Pyramides, du 10 décembre à 10 h au 11 décembre, à 18 h. Cocktail d'inauguration le samedi, à partir de 12h. ■

Élancourt Le Salon du livre de retour ce dimanche à la Commanderie

La $5^{\rm e}$ édition du Salon du livre se tient le 27 novembre.

La 5° édition du Salon du livre d'Élancourt se tient le 27 novembre, de 10 h à 18 h, à la Commanderie. Organisé par l'association Les Amis du passé en partenariat avec la mairie d'Élancourt et SQY, il aura cette année pour thème « *Littérature et cinéma* ». Romans, poésies, polars, essais, livres d'histoire, livres jeunesse et BD seront représentés. Une cinquantaine d'auteurs, éditeurs, libraires et différentes personnalités sont attendus, dont le journaliste sportif Nelson Monfort, qui a joué son rôle dans plusieurs

films. l'acteur-romancier-écrivain Thierry de Carbonnières, ou encore l'actrice Pascale Petit qui vient d'écrire ses mémoires. Sans oublier l'actrice, réalisatrice et romancière Évelyne Dress, présidente d'honneur du Salon cette année. Elle présentera d'ailleurs la veille, le 26 novembre, au Ciné 7, deux films pour lesquels été respectivement actrice et réalisatrice : Et la tendresse? Bordel! (à 18 h 30) Pas d'amour sans amour (à 20 h 30). Entrée libre, détails sur elancourt.fr. ■

Maurepas

Derniers jours pour l'exposition de patchworks

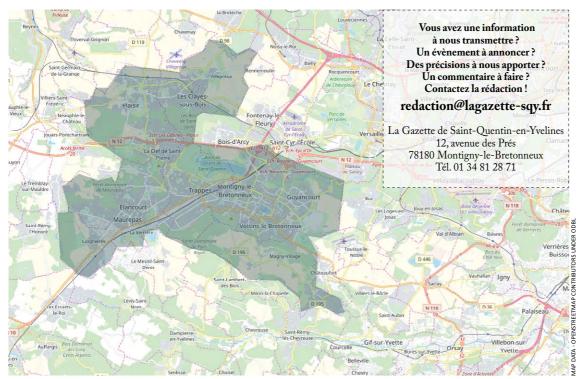
Pour célébrer ses 20 ans, l'atelier Pique et Patch organise, jusqu'au 27 novembre au Café de la Plage, à Maurepas, une exposition de patchworks traditionnels et modernes. Le patchwork, cette technique de couture consistant en l'assemblage de plusieurs morceaux de tissus de différentes formes et couleurs, sera ainsi à l'honneur à travers cette exposition accessible librement, de 14 h à 18 h. Renseignements à l'adresse atelier.patch@orange.fr. ■

Trappes Soirée musicale 100 % féminine ce vendredi à la Merise

Le 25 novembre, Brö, Kalika et Marie-Flore monteront sur scène successivement à la Merise.

Le 25 novembre, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Merise, à Trappes, accueille une soirée musicale 100 % féminine, à partir de 20 h 30. En 1^{re} partie, se produira Brö, artiste de 25 ans dont la voix « navigue au gré de ses flows riches en mélodies », indique la Merise. La suite de la soirée laissera place à Kalika, « Catherine Ringer des temps modernes » dont les « paroles crues racontent les histoires d'amour et de sexe tumul-

tueuses d'une jeune féministe de 22 ans », précise la biographie de cette chanteuse ayant notamment été à l'affiche du Printemps de Bourges ou des Francofolies. Enfin, Marie-Flore sera l'autre artiste à se produire lors de cette soirée. Elle est « l'une des rares artistes françaises capables de passer d'un piano-voix éthéré à une pop teintée d'urbanité et de modernité, à chaque fois poétique », affirme sa biographie. Places de 8 à 16 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■



La_Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef : David Canova <u>david.canova@lagazette-sqy.fr</u>

Actualités, sport, culture : Alexis Cimolino alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers : Pierre Ponlevé pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr Directeur de la publication, éditeur :

Lahbib Eddaouidi le@lagazette-yvelines.fr

> Publicité : Lahbib Eddaouidi

pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique:

Mélanie Carvalho

melanie.carvalho@lagazette-sqy.fi

Imprimeur: Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN: 2646-3733 - Dépôt légal: 11-2022

Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.



SUDOKU: niveau moyen

2				9	5			
1					6	8	5	3
	8		3		4		7	2
	2	8					9	
9		1	4		8	2		7
	3		7		9			
		5			2			8
				8		5		9
	9	2			7			1

SUDOKU: niveau difficile

		6	2	9				
					5	9	6	4
9					6			
	6						4	1
	1	5			7		9	
4			6		1			3
8			П					9
		7		4		1		
			7					

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 196 du 15 novembre 2022 :

1	5	6	7	3	9	8	2	4
4	2	9	8	1	5	6	7	3
7	3	8	6	4	2	1	5	9
9	6	2	1	7	4	3	8	5
8	1	5	2	6	3	4	9	7
3	7	4	9	5	8	2	-	1
2	4	1	5	8	7	9	3	6
5	9	3	4	2	6	7	1	8
6	8	7	3	9	1	5	4	2

6	4	3	5	1	9	7	2	8
7	2	5	6	8	3	4	9	1
1	8	9	4	2	7	3	6	5
9	7	8	2	3	1	6	5	4
3	5	6	9	4	8	1	7	2
2	1	4	7	5	6	8	3	9
8	6	1	3	9	5	2	4	7
5	3	2	8	7	4	9	1	6
4	9	7	1	6	2	5	8	3

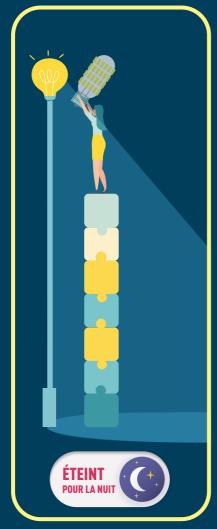
Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal?

Faites appel à nous! pub@lagazette-sqy.fr



TOUS ENGAGES



Remplacement progressif par des ampoules LED



Rénovation énergétique des bâtiments



Baisse des températures dans les équipements publics

SQY.FR























